BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL He-de-France

ARBORICULTURE

Bulletin n° 14 du 26 avril 2010

Ce bulletin est rédigé par la FREDON lle de France (Céline BOURHIS LEZIER).

Comité de relecture : DRIAAF – SRAL, Chambre d'agriculture d'Ile de France et Chambre d'agriculture de Seine et Marne.

Pommier

<u>Tavelure du pommier – Venturia inaequalis</u>

Légende:

L: contamination légère AG: Assez grave G: Grave

Projetable: stock d'ascospores projetables Projeté: cumul des quantités projetées d'ascospores

Heure indiquée = heure universelle (HU) Heure d'hiver: HU + 1 Heure d'été: HU + 2

		projection	contamination		
station	date		gravité	durée d'humectation	stock de spores
77 CHEVRY-COSSIGNY					projetable : 46,57% projeté: 24,10%
77 VILLEROY	25-avr	0,00% 0,00%	-	25/04 de 1h à 2h 25/04 20h à en cours	projetable : 44,52% projeté: 28,22%
78 POISSY	26-avr	0,00%	-	26/04 3h à en cours	projetable : 61,64% projeté : 14,70%
91 ABBEVILLE LA RIVIERE	22-avr 24-avr	,		22/04 21h au 23/04 6h 24/04 de 5h à 6h 24/04 19h à en cours	projetable : 49,68% projeté: 21,90%
95 VILLIERS LE SEC	25-avr	0,00%	•	25/04 de 1h à 2h 25/04 20h à en cours	projetable : 52,59% projeté: 20,98%

Données météo jusqu'au 26 avril 7h.

La sonde d'humectation de Chevry-Cossigny (77) est défaillante sur la période; les risques de contamination n'ont donc pas pu être estimés.

Simulation par modèle Melchior en prenant pour hypothèse de date de maturité des périthèces au 8 mars.

Le modèle prévoit les sorties de taches pour les contaminations de début avril. Surveillez les rosettes de feuilles de vos arbres pour repérer les taches de tavelure éventuelles

Météo France annonce des averses locales possibles pour le milieu de la semaine. Aux prochaines pluies, si l'humectation reste prolongée sur le feuillage, les risques de contaminations seront importants.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source